



**COMPTE-RENDU  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 11 mai 2022**

(Convocation du 02 mai 2022)

**Sous la présidence de Mme Sandra RUCK, Maire  
Secrétaire de séance Mme Cindy KNAUB**

Nombre de conseillers élus : 15

Conseillers en fonctions : 15

Conseillers présents : 13

Membres présents : Madame RUCK Sandra, Maire, Mesdames et Messieurs BLAES Cédric, BOURGOIN Marc, CHAPEROT Simon, DOLLE Valentin, FRITZ Christelle, GABEL Yves, IMBERY Jonathan, KNAUB Cindy, KUNTZ Arnaud, SCHNEIDER Daphné, MULLER Anne, RITTER Laura, conseillers municipaux.

Membres absents excusés : KRAST Christian (excusé), ZIMMERMANN Elisabeth (procuration à RUCK Sandra).

**2022/24 - OBJET : Désignation du secrétaire de séance.**

Conformément à l'article L. 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal, lors de chacune de ses séances, désigne son secrétaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- procéder à un vote à main levée,
- désigner Madame Cindy KNAUB en qualité de secrétaire de séance.

**2022/25 - OBJET : Marché de rénovation et réhabilitation des deux logements communaux accolés à l'école.**

Monsieur Arnaud KUNTZ, conseiller municipal et Madame Daphné SCHNEIDER, conseillère municipale, personnellement intéressés, ont quitté la salle au moment de la mise en discussion de ce point et n'ont pas pris part au vote.

Vu le code de la commande publique

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 28 avril 2022.

Vu les crédits nécessaires prévus au budget communal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité

- d'autoriser Mme le Maire à signer les marchés publics suivants :

Lot 01 : Désamiantage

Entreprise : SARL BARLIER

410 chemin de Martigny

77860 COUILLY PONT AUX DAMES

Montant du marché : 12 270,00 € H.T

Soit 14 724,00 € T.T.C

Lot 02 : Echafaudages

Entreprise : CREPI France

51F route de Strasbourg

67110 REICHSHOFFEN

Montant du marché : 6 007,50 € H.T.

Soit 7 209,00 € T.T.C.

Lot 03 : Gros-œuvre  
Entreprise : LEON SARL  
12 Parc d'activités du Bosquet  
67480 AUENHEIM  
Montant du marché : 59 598,90 € H.T.  
Soit 71 518,68 € T.T.C.

Lot 04 : Etanchéité – Zinguerie  
Entreprise : PK CONCEPT SARL  
4 rue des Bosquets  
67580 FORSTHEIM  
Montant du marché : 30 738,00 € H.T.  
Soit 36 885,60 € T.T.C.

Lot 05 : Menuiserie extérieure PVC  
Entreprise : Menuiserie GROSS SARL  
2 rue Principale  
67160 OBERHOFFEN LES WISSEMBOURG  
Montant du marché : 26 821,75 € H.T.  
Soit 32 186,10 € T.T.C.

Lot 06 : Menuiserie extérieure ALU  
Entreprise : ESPACE MAINTENANCE  
4 rue de Rome  
67670 MOMMENHEIM  
Montant du marché : 3 540,00 € H.T.  
Soit 4 248,00 € T.T.C.

Lot 07 : Plâtrerie  
Entreprise : CVD DESIGN  
2, rue de l'Industrie  
67660 BETSCHDORF  
Montant du marché : 30 065,00 € H.T.  
Soit 36 078,00 € T.T.C.

Lot 08 : Electricité - VMC DF  
Entreprise : K3E SARL  
15 rue du Fond  
67470 MOTHERN  
Montant du marché : 26 987,55 € H.T.  
Soit 32 385,06 € T.T.C.

Lot 09 : Installation sanitaire  
Entreprise : SCHOEFOLT SA  
4, Mare aux Canards  
67500 HAGUENAU  
Montant du marché : 22 240,00 € H.T.  
Soit 26 688,00 € T.T.C.

Lot 10 : Chauffage gaz  
Entreprise : KUNTZ SARL  
67 rue du Rhin  
67470 MUNCHHAUSEN  
Montant du marché : 19 878,00 € H.T.  
Soit 23 853,60 € T.T.C.

Lot 11 : Chapes – Carrelage  
Entreprise : CARRELAGE DECK  
5 rue des Artisans  
67470 MOTHERN  
Montant du marché : 19 777,00 € H.T.  
Soit 23 732,40 € T.T.C.

Lot 12 : Serrurerie  
Entreprise : METALLERIE SCHEIBEL SARL  
15 rue des Seigneurs  
67360 GUNSTETT  
Montant du marché : 51 960,50 € H.T.  
Soit 62 352,60 € T.T.C.

Lot 13 : Menuiserie intérieure  
Entreprise : Marbrerie KAPPS  
ZA – Route de Lauterbourg  
67470 MOTHERN  
Montant du marché : 25 743,00 € H.T.  
Soit 30 891,60 € T.T.C.

Lot 14 : Revêtements des sols  
Entreprise : COMPTOIR DES REVETEMENTS DE L'EST  
12 rue Frédéric Chopin  
BP 80158 Geispolsheim-Gare  
67404 ILLKIRCH CEDEX  
Montant du marché : 2 685,65 € H.T.  
Soit 3 222,78 € T.T.C.

Lot 15 : Peintures  
Entreprise : ART ALEX  
7A, rue de la Paix  
67470 MOTHERN  
Montant du marché : 18 174,00 € H.T.  
Soit 21 808,80 € T.T.C.

Lot 16 : Isolation extérieure  
Entreprise : CREPI CENTRE  
51F route de Strasbourg  
67110 REICHSHOFFEN  
Montant du marché : 38 193,00 € H.T.  
Soit 45 831,60 € T.T.C.

- d'autoriser Mme le Maire à signer tout document relatif à cette délibération.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

### **2022/26 - OBJET : Projet d'aménagement du cimetière – tranche 1.**

Madame le Maire présente aux membres du Conseil municipal le projet d'aménagement du cimetière de Munchhausen – tranche 1 :

- Devis estimatif de l'entreprise « Jardins du Rhin » de Beinheim pour un montant de 11 454,90 € HT soit 13 745,88 € TTC concernant l'aménagement d'une allée pour accéder au cimetière.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver et valider le projet d'aménagement du cimetière – tranche 1.
- de mandater Madame le Maire pour solliciter le Fonds de concours à hauteur de 50 % du coût net auprès de la Communauté des Communes Plaine du Rhin de Beinheim,
- d'autoriser Madame le Maire à signer tout acte relatif à cette délibération et à ces travaux.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

**2022/27 - OBJET : Droits de stationnement aux campings communaux  
« AU RHIN ET A LA SAUER » et « OBEN AM DAMM » Saison 2022.**

Le Conseil municipal,

- Après avoir analysé la proposition de modification des tarifs et après avoir délibéré, à l'unanimité,
- **Approuve** cette proposition de tarifs en date du 11/05/2022 et décide que ces tarifs soient appliqués pour les Droits de stationnement aux campings communaux « Au Rhin et à la Sauer » et « Oben Am Damm » pour la saison 2022,
- Propose aux campeurs de procéder au paiement des forfaits par le biais d'un virement bancaire ou par chèque bancaire.

**TARIF 2022**

**Camping Journalier**

	<b>"Confort"</b>
- Emplacement	: 10 €
- Emplacement cycliste	: 5 €
- Adulte	: 4 €
- Enfant (de 6 à 14 ans)	: 3,00 €
- Véhicule (Auto-Moto-Camping-car)	: 3,00 €
- Electricité 6 A.	: 4,00 €
- Canoë-Kayak-Bateau sur remorque	: 2,00 €

**Camping mensuel (entre le 01/04/2021 et le 30/09/2021)**

- Forfait emplacement (1 personne)	: 250 €
- Forfait personne supplémentaire	: 70 €
- Forfait enfant (de 6 à 14 ans)	: 40 €

**Camping saisonnier**

- Emplacement saisonnier (du 01.04.22 au 30.09.22)	: 445 €
Charges locatives	: 410 €
Charges locatives (emplacement occupé par 1 personne)	: 315 €

**Suppléments**

- Visiteur à la nuitée adulte	: 4 €
- Visiteur à la nuitée enfant (de 6 à 14 ans)	: 3 €
- "Hivernage" (du 01.10.2022 au 31.03.2023)	: 145 €
- Charges locatives hors saison (mois d'octobre 2022)	90 €
- Parking supplémentaire	: 70 €
- Intervention pour panne électrique occasionnée par un campeur	: 15 €
- Carte magnétique	: 20 €
- Machine à laver (le jeton)	: 4 €
- Surtaxe en cas de règlement avec un chèque étranger	: 10 €

**Majoration**

- En cas de paiement de l'emplacement saisonnier après le 18/05/2022.	: 45 €
-----------------------------------------------------------------------	--------

Emplacement est annuel  
« Grand-Confort »  
900 €

Charges locatives  
380 €

+ frais d'électricité  
suivant consommations :  
0,20 €/Kw

**2022/28 - OBJET : Subvention à l'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de Munchhausen.**

L'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de Munchhausen sollicite dans le cadre de son activité une aide financière de 450 € auprès de la Commune de Munchhausen.

Au vu, de la demande, et compte tenu de la nature de l'activité et des projets qui présentent un réel intérêt, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'accorder à l'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de Munchhausen une subvention de 450 euros. Cette dépense sera imputée au compte 6574.
- d'autoriser Madame le maire à signer toutes pièces nécessaires

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait conforme,  
Munchhausen, le 11 mai 2022  
Le Maire

